



## **Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

### **Enquête publique du 08 mars au 08 avril 2024**

Propriétaire	André et Barbara Müller
Parcelle N°	129
Adresse	Chemin du Prumay 10
Nombre d'arbres	2
Essence	Epicéas
Motif	arbres secs
Compensation	oui
Essence	1 Quercus ilex (Chêne vert) 1 Acer campestre (érable champêtre)

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 8 mars 2024  
CBE/lc--50267